



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration		
Date de réception	Dossier complet le	N° d'enregistrement
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

1. Intitulé du projet

Création d'une desserte forestière, en forêt communale de la Motte en bauges et en forêts privées, sur 3 972 m linéaire

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
6. Infrastructures routières - Construction d'une route d'une longueur ininterrompue d'au moins 10 kilomètres. (> évaluation environnementale) - Construction de voies d'une longueur supérieure à 3 km. (> examen au cas par cas)	Création d'une desserte forestière (route forestière à camion grumier, empierrée), en forêt communale de la Motte en bauges et en forêts privées, sur 3 972 m linéaire (pour mémoire : env. 800 mètres également situés en forêt communale de Bellecombe en Bauges). > projet supérieur à 3 km de longueur (route forestière empierrée) > projet soumis à examen au cas par cas

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Création d'une route forestière empierrée, optimisant la gestion de forêts communales et de forêts privées, en évitant le passage d'engins lourds dans les hameaux de la commune.

4.2 Objectifs du projet

- Optimisation économique de la ressource (de 0 à 25 €/m³ pour les volumes nouvellement mobilisables).
- Optimisation environnementale des conditions d'exploitation (préservation des sols et des peuplements, intégration paysagère).
- Suppression des passages de grumiers dans les hameaux (meilleure acceptabilité sociale).
- Réduction des risques de coulée torrentielle dans les hameaux.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

- Ouverture d'une emprise déboisée d'environ 10m de largeur, sur 3 972 m de longueur.
- Terrassement à la pelle mécanique d'une plate-forme de 4,5 m de largeur, assise en déblais/remblais, sur 3 972 m de longueur.
- Apport d'empierrement (4 900 m³, issu de carrière agréée) pour réaliser la couche de roulement (épaisseur 0,3m).
- Création de 10 places de dépôt des bois.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

- Passage d'environ 20 camions-grumiers par an.
- Passage de tracteurs agricole, pour exploitation de bois de feu.
- Passage de véhicules léger des services forestiers locaux (ONF, service forêt de la Chambre d'Agriculture).
- Route fermée à la circulation des véhicules à moteur par arrêté municipal sauf ayants droits (laisser passer) : propriétaires desservis (privés et publics), professionnels du bois, chasseurs...

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Arrêté préfectoral portant déclaration d'intérêt général la réalisation des travaux.
- + déclaration au titre de la loi sur l'eau (pour mémoire).

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

- La route forestière de la Motte en Bauges devant faire l'objet d'une Déclaration d'Intérêt Général (procédure d'autorisation administrative), on sera dans le cas d'une Procédure d'autorisation initiale avec prise en compte des conditions du L122-1-1 I du Code de l'Environnement si une évaluation environnementale est requise après examen au cas par cas.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Longueur : 3 972 mètres Largeur plate-forme : 4,5 mètres Largeur emprise : 10 mètres	

4.6 Localisation du projet**Adresse et commune(s) d'implantation**

Communes d'implantation :
- La Motte en Bauges (73 340)

Coordonnées géographiques¹

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. 6 ° 14 ' 51 " 34 Lat. 45 ° 72 ' 98 " 13

Point d'arrivée : Long. 6 ° 13 ' 86 " 75 Lat. 45 ° 70 ' 83 " 45

Communes traversées :

Communes traversées :
- La Motte en Bauges (73 340) sur env. 3 200 m linéaires
- Bellecombe en Bauges (73 340) sur env. 800 m linéaires

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Note : Projet de desserte prévu au document d'aménagement forestier (forêt communale de La Motte en Bauges), approuvé par le Préfet de la région Auvergne Rhône-Alpes, le 16/04/2016. Extrait page 5 : « l'objectif principal de l'aménagement est d'assurer une production raisonnable de bois, tout en améliorant la desserte »

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Sol forestier sur 100% du linéaire envisagé.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLU de la Commune de La Motte en Bauges
Date d'approbation : 22/08/2003

(note : PLUI du Coeur Bauges en cours d'élaboration).

Llinéaire de la route forestière envisagée classé N au plan de zonage du PLU de la Commune.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF de type 2 n°7307 Massifs orientaux des Bauges
en zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Commune de La Motte en Bauges classée en zone de montagne
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Parc naturel régional du Massif des Bauges
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Délimitation approximative de petites zones humides à proximité de l'emprise de la route (inventaire des zones humides réalisé par le Conservatoire des Espaces Naturels de la Savoie).
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site Natura 2000 S15 "partie orientale du massif des Bauges" Distance : env. 4 km Site Natura 2000 S18 "mont Colombier" Distance : env. 5 km
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> • Le projet est déficitaire en matériaux : apport d'empierrements locaux envisagés (4 900 m³, issu de carrière agréée) pour réaliser la couche de roulement (épaisseur 0,3m) + utilisation des matériaux pierreux découverts à l'ouverture de la route.
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> • Perturbations liées aux travaux de terrassement en phase de construction : impact sur les sols + flore + faune • Perturbations liées à l'exploitation de l'ouvrage : dérangement relatif de la faune (rappel : passage estimatif de 20 camions grumier par an).
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> • Incidences positives : l'amélioration de la desserte forestière est l'un des objectifs prioritaires de : <ul style="list-style-type: none"> - la charte 2009-2017 du PNR du Massif des Bauges - la Stratégie Locale de Développement Forestier du Massif des Bauges • Incidences sur les zones humides situées à proximité du tracé (à vérifier en fonction de la localisation précise des zones humides) : perturbation possible des écoulements. • Pas d'incidence sur les zones Natura 2000 situées à plusieurs km de distance.

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Espace forestier sur 100% du linéaire envisagé. Rappel : - Longueur : 3 972 mètres - Largeur plate-forme : 4,5 mètres - Largeur emprise : 10 mètres
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'exposition de l'ouvrage aux risques naturels reste à vérifier (avis du service RTM requis). A noter l'objectif de gestion durable de la forêt qui découle de la réalisation de l'ouvrage, en faveur d'une protection efficace de la forêt contre les risques naturels (chute de bloc, avalanche). A noter également l'impact positif du projet sur le risque de crue torrentiel (évitement du risque par suppression des traînes de débardage "non conformes")
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les travaux de terrassement relatifs à la construction de l'ouvrage seront générateurs de bruit. L'impact sera néanmoins relatif : hormis une habitation située au départ de l'ouvrage, les hameaux se trouvent en moyenne à 600 m au plus proche de l'ouvrage, réduisant d'autant les nuisances sonores.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le versant forestier du Mont Chabert et du Mont d'Etrier est visible en de nombreux points de vue du Coeur des Bauges.</p> <p>Les impacts paysagers potentiels de l'ouvrage restent néanmoins à relativiser :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le projet de route suit les courbes de niveau (env. 1100 m), - le rideau d'arbre situé à l'aval immédiat de l'ouvrage masquera l'ouvrage depuis les points de vue situés aux altitudes inférieures ou égales à celui-ci, - les impacts paysagers potentiels seront sans doute plus importants en prenant de la hauteur.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Rappel des objectifs du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Optimisation économique de la ressource forestière (de 0 à 25 €/m3 pour les volumes nouvellement mobilisables). • Optimisation environnementale des conditions d'exploitation (préservation des sols et des peuplements, intégration paysagère). • Suppression des passages de grumiers dans les hameaux (meilleure acceptabilité sociale). • Réduction des risques de coulée torrentielle dans les hameaux.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

	Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à de Motte en Bauges le, 10 janvier 2017

Signature

MAIRIE DE LA MOTTE EN BAUGES
SAVOIE
Le Maire,
Damien REGAIRAZ

